

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FOUQUEROLLES
 DEPARTEMENT DE L'OISE

PROCES VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES			DATE DE LA CONVOCATION
AFFERENTS	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE	14/09/2023
11	11	11	

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr VAN WALLEGHEM, maire.

Présents : Ms. VAN WALLEGHEM Philippe, CHANTRELLE Dominique, CHANTRELLE Sébastien, ESTEVE Franck, OHLMANN Thierry, TRUPTIL Nicolas, CHARDON Claude et GLACET Alexandre et Mmes CARPIER Dominique, ALVES Delphine et OLECHNOWICZ Murielle formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Néant

M. CHANTRELLE Dominique a été nommé secrétaire de séance.

1) **Restauration du mur de l'enceinte du cimetière : (délibération n°22) :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser des travaux de ravalement sur le mur du cimetière côté rue et présente le devis de l'entreprise SCHEIDLER pour un montant de 14 147,95 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis et autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions.

2) **Restauration des calvaires, des peintures et statues de l'église (délibération n°23) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la visite du tailleur de pierre et de la restauratrice, à l'église.

Il présente les devis pour la restauration du tableau du Maître d'autel représentant Saint Nicolas pour un montant de 6 020.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis pour la restauration du tableau de Saint Nicolas et autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

3) **Aire de jeux (délibération n°24)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'un administré concernant l'aménagement et l'installation d'une aire de jeux pour les enfants de la commune.

Monsieur le Maire précise que cela concernerait des jeux pour les enfants âgés de 1 à 12 ans.

Il propose de se rapprocher du Conseil Départemental afin d'étudier ce qui est envisageable de réaliser sur le terrain de basket.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

4) **Référent déontologue :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'obligation de choisir un référent déontologue qui n'ai aucun lien avec la commune afin d'avoir un caractère de neutralité pour défendre les droits de la commune lors d'un contentieux.

Il n'est pris aucune décision pour le moment.

5) **Enrobés Rue d'Haudivillers et réparation des tranchées effondrées Rue Verte (délibération n°25) :**

Monsieur le Maire propose la réalisation d'un enrobé Rue d'Haudivillers et présente le devis de OISE TP pour un montant de 16 727.90 € HT.

Il informe le Conseil Municipal sur la demande de réfection des trottoirs de la Rue Verte qui sont affaissés suite aux fortes pluies de ces derniers jours.

En effet, les trottoirs étant affaissés, l'eau déferle de l'autre côté de la rue et inonde les descentes de sous-sol des administrés.

Il présente le devis de la société OISE TP pour un montant de 1 879.92 € HT.

Monsieur le Maire propose de procéder aux travaux de réfection des trottoirs de la Rue Verte au même moment où sera réaliser l'enrobé de la Rue d'Haudivillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis pour l'enrobé et accepte la réalisation des travaux de réfection des trottoirs de la Rue Verte, et autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

6) **Gravillonnage Chemin de Velennes (délibération n°26) :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser un gravillonnage du chemin de Velennes.

Il présente le devis transmis par OISE TP pour un montant de 11 978.26 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

7) **Rapport d'activité sur la situation en matière de développement durable (délibération n°27) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les chiffres et indicateur de suivi par finalité de développement durable présenté par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, prend acte du rapport d'activité et de développement durable 2021 de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

8) **Rapport d'activité SE60 (délibération n°28) :**

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2022.

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat, prend acte du rapport d'activité 2022 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

9) **Autorisation permanente et générale de poursuite accordé au comptable (délibération n°29) :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée d'un nouveau comptable public et qu'il est nécessaire de délibérer sur l'autorisation générale de poursuite qui lui est accordé.

Il est proposé de lui accorder une autorisation permanente de poursuite pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par la commune.

Cette autorisation est valable pendant toute la durée du mandat actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et décide d'accorder au comptable public une autorisation permanente et générale de poursuites.

10) **Budget pour le téléthon (délibération n°30) :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Téléthon aura lieu le 26 novembre 2023 et qu'il est organisé par l'Amicale des Randonneurs pédestres, la synergie Méruvienne du Téléthon et la Commune de Fouquerolles.

Il informe le Conseil Municipal qu'une marche sera organisée sur 3, 6, 9 km selon le choix des participants.

Il est prévu de démarcher les boulangers de la commune de Bresles et Intermarché pour la fourniture de viennoiseries et de boissons.

Monsieur le Maire souhaite prévoir un budget de 400 euros en fonds de secours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la prévision de budget de 400 euros pour fonds de secours.

Divers :

Sébastien CHANTRELLE demande s'il est possible d'envisager un grattage du Chemin Route de Velennes ?

Monsieur le Maire : « oui mais peut-être pas cette année. »

Delphine ALVES demande s'il est possible d'inverser le nombre de passage entre le tri sélectif et les ordures ménagères.

Monsieur le Maire lui conseille de participer à l'enquête public qui a lieu sur les ordures ménagères au cinéma CGR le 27 septembre 2023.

Dominique CHANTRELLE souhaite un bilan sur l'activité de Monsieur FREREBEAU.

Monsieur le Maire répond qu'il sera fait en fin d'année.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.
La séance est levée à 21 h 30.